



Les SSCHS réorganisent le Programme de transport par fourgonnette pour personnes âgées

Les Services de santé de Chapleau Health Services (SSCHS) ont récemment été approuvés comme organisme tiers désigné par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée en vertu du Programme de subventions accordées aux résidents du Nord de l'Ontario pour frais de transport à des fins médicales (SRNOTM). Cette désignation permettra aux clients du service de transport par fourgonnette pour personnes âgées de signer la Section 4 de leur formulaire de subvention pour frais de transport dans le Nord afin que les frais de déplacement soient directement couverts par le Programme. Par conséquent, les clients n'auront plus à payer d'avance dans l'attente de leur subvention de frais de transport; le Ministère paiera les frais directement à l'organisme tiers (SSCHS).

Le service de transport par fourgonnette pour personnes âgées des SSCHS offre un service de transport et des conducteurs bénévoles aux personnes âgées afin que celles-ci puissent se rendre à leurs rendez-vous médicaux à l'extérieur de la ville. Les coûts d'exploitation de la fourgonnette sont compensés par le remboursement du kilométrage en vertu des subventions accordées aux résidents du Nord de l'Ontario pour frais de transport à des fins médicales. Il n'y a pas d'autres coûts en sus des fonds reçus de la subvention de transport. De plus, les clients qui ont besoin d'une personne pour les accompagner peuvent inviter celle-ci sans frais supplémentaires. Conformément aux lignes directrices du Programme de subvention pour frais de transport, lorsque plusieurs clients se déplacent ensemble à un rendez-vous au même endroit (p. ex., à Timmins ou à Sudbury), un seul client peut réclamer le remboursement du kilométrage pour l'organisme tiers (SSCHS). Peu importe le nombre de personnes âgées qui voyagent ensemble, une seule demande de remboursement de frais de transport est payable.

Les personnes âgées qui ne souhaitent pas profiter du Programme de subvention pour frais de transport peuvent tout de même utiliser le service de transport en payant les frais équivalents à ceux financés par le Programme. Cependant, le paiement sera exigé avant le déplacement.

Si vous êtes une personne âgée qui requiert un service de transport pour se rendre à un rendez-vous médical à l'extérieur de la ville, appelez la réception en composant le 705 864-1520, poste 0 (durant les heures d'ouverture normales) pour fixer un rendez-vous ou pour obtenir plus de renseignements au sujet du Programme.

Nous sommes toujours à la recherche de conducteurs bénévoles. Nous réservons les services des conducteurs au besoin, selon leur disponibilité. Si vous souhaitez aider les personnes âgées dans notre communauté à se rendre à leurs rendez-vous médicaux à l'extérieur de la ville, communiquez au 705 864-3061 pour discuter de la possibilité de devenir un conducteur bénévole.